

**MAIRIE DE PAZY**  
**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU :**

**LUNDI 09 décembre 2024**

**Conseillers présents :** Thierry Camuzat ; Etienne Sansoit ; Monique Perrin ; Rémi Michot ; Lucie Lefebvre ; Didier Boulandet ; Guillaume Sansoit ; Françoise Giron.

**Absents :** Magali Richard absente excusée ; Catherine Dumont absente a donné pouvoir à Thierry Camuzat ; Didier Cabral

**Secrétaire de séance :** Monique Perrin ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**1 :** Approbation compte rendu séance du 14 octobre 2024 à l'unanimité.

**2 :** Compte rendu des réunions diverses :

- S.I.A.E.P. : déplacement conduite d'eau pour construction du nouveau Centre Social prise en charge conjointement par le SIAEP et la CCTBC
- S.I.V.S. Compte rendu de la restitution de l'audit rédigé par la Ste HIBYRD

**3:** Délibération sur l'extension de la zone Natura 2000 à une parcelle située sur Ancray pour « l'habitat à chauves souris du Morvan » porté par le parc naturel régional du Morvan approuvée à l'unanimité.

**4 :** La cotisation « maintien de salaire » s'élève au minimum réglementaire à 7 € brut par agent, Pour se mettre en conformité avec la réglementation une délibération est approuvée à l'unanimité.

**5 :** Pour procéder au recensement qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025, Mme Maria GAROT est nommée agent recenseur, en rémunération il lui sera attribué le montant de l'indemnité versé par l'INSEE à la commune, toujours inconnu à ce jour, la délibération est approuvée à l'unanimité.

**6 :** Les travaux de voirie sont terminés. Il y a maintenant lieu de contracter un emprunt de 100 000,00 euros. Trois propositions à examiner :

Caisse d'Epargne ; sur 10 ans au taux de 3,49% avec frais de dossier de 200 €

Banque Populaire : sur 10 ans au taux de 3,49 % ou sur 7 ans au taux de 3,45%

Crédit Agricole : sur 10 ans au taux de 3,39 % ou sur 7 ans au taux de 3,33 %

B Pop et C A avec frais de dossier à 150 euros

Le choix se porte sur le Crédit Agricole pour une durée de 10 ans avec une échéance trimestrielle de 2 958,12 euros ; la délibération est adoptée à l'unanimité.

**7 :** Points divers :

- Le coût des fournitures pour le comice s'élève à 2 174 euros
- La cérémonie des vœux aura lieu le 4 janvier 2025 à 17h30
- Une séance de théâtre organisée par les Cyclones aura lieu le 11 janvier 2025

**La séance est levée à 21 heures 15**

